

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE AGENT THERMAL



Objectifs et contexte de la certification

L'agent thermal a pour mission de délivrer aux curistes les soins thermaux inscrits à la convention nationale thermale, et ce dans le respect de la prescription du médecin thermal. L'agent thermal prend en charge les curistes dans les unités de soins des établissements thermaux. Il délivre les soins thermaux, à l'exception des soins obligatoirement administrés par des professionnels de santé, et assiste les curistes dans les soins thermaux qu'il réalise en autonomie. Il exerce son activité conformément aux prescriptions médicales dans le respect des directives et protocoles en vigueur dans l'établissement thermal, notamment en matière d'accueil, d'hygiène, de sécurité, de contenu et d'organisation des soins thermaux.

Les métiers visés

Suite à l'obtention de la Certification vous pourrez travailler dans un centre de Thermalisme



ADMISSION

Formation ouverte à tout public souhaitant travailler en tant qu'Agent thermal dans un centre de Thermalisme



DURÉE

En formation continue :
315 h en centre /175 h en entreprise
Dans le cadre d'une alternance : calendrier adapté, nous consulter



GROUPE

De 6 à 12 personnes



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

Stage : Etablissement Thermal

TYPE DE FORMATION

Formation continue ou alternance

PREREQUIS

Aucun prérequis, la formation s'adresse à tout public

RYTHME D'ALTERNANCE

En formation continue : stage pratique de 175 h à réaliser dans un établissement de thermalisme

En contrat d'alternance : calendrier adapté à l'entreprise

PUBLIC VISÉ

Personnes en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle

Personnes éligibles aux contrats d'alternance

- contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)

- contrat de professionnalisation (inscrits France Travail)

DÉLAIS D'ACCÈS

- De 90 jours à 7 jours suivant financement de la formation
- Entrée possible à différente période de l'année (consulter notre calendrier)

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de motivation
- Dossier de candidature

TARIFS

Formation gratuite en apprentissage avec rémunération de l'apprenant (contrat apprentissage et contrat de professionnalisation)

Autres dispositif, tarif de 3780 € net de taxe par stagiaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel, apprentissage synchrone, facilitant l'interactivité ; les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour les périodes de présentiels

- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Méthodes actives : TP, mises en situations.

Pour les périodes en entreprise, stage ou apprentissage :

- Rencontre Maître d'apprentissage/Formateur référent/représentant légal
- Livret de suivi/apprentissage

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques pédagogiques pour les travaux pratiques, White board, vidéo projecteur, salle de cours, vidéos.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser les soins thermaux prescrits par le médecin
- Gérer les cabines de soins et les relations avec les curistes
- Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement

CONTENU DE LA FORMATION

Réaliser des soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles de soin en vigueur dans l'établissement :

- Les fondamentaux de la pratique thermale
- Les connaissances de base en anatomie et physiologie – les différentes pathologies – les différents systèmes du corps humain
- L'eau et les techniques d'hydrothérapie : bains – douches – boues et cataplasmes et leurs adaptations en thermalisme
- Travaux pratiques et mise en situation professionnelles

Gérer les cabines de soins pour assurer le bon déroulement des soins thermaux :

- La connaissance de l'environnement professionnel
- L'accueil et la communication
- La gestion des situations relationnelles difficiles
- La gestion du stress et les outils
- Les différents postes en thermalisme et leurs particularités

Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité dans la prise en charge des curistes

- Les gestes et postures ergonomiques aux postes de travail
- Les 1ers secours (PSC1)

Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement :

- L'hygiène et l'infectieux
- Les protocoles d'hygiène spécifiques aux postes

Environnement professionnel :

- Accueil – accompagnement et situation de handicap
- Sensibilisation au développement durable et enjeux environnementaux dans le secteur d'activité
- Accompagnement projet professionnel et recherche d'emploi

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation systématique des éléments acquis en cours de formation sous la forme de cas pratiques, quizz, travaux en sous-groupes ou individuels, mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées

PASSERELLES

Pas de diplôme passerelle

ÉQUIVALENCES

Correspondances partielles sur certains blocs de compétences – voir le référentiel RNCP38291 - Agent thermal

VALIDATION PAR BLOCS

Pour obtenir la Certification dans son intégralité, le candidat doit valider tous les blocs de compétences et suivre un stage en entreprise de 5 semaines

INTERVENANTS

Des formateurs possédant les compétences et l'expérience nécessaires dans les domaines de la formation visée : kinésithérapeute, infirmière, formateurs en communication, sophro-relaxologue.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap :
sylvie.jambu@formation-thalatherm.com

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIBELLÉ EXACT DE LA CERTIFICATION

RNCP 38291 – Agent thermal

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38291/>

MODALITES D'ÉVALUATION DE LA CERTIFICATION

QCM en centre de formation sur les techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux

Questions orales (études de cas) relatives au protocole de nettoyage et de désinfection de la cabine, aux produits et matériels utilisés en fonction des soins, à la gestion des déchets et du linge sale, aux enjeux d'un nettoyage efficace,

aux règles d'hygiène à rappeler au curiste.

Mise en situation professionnelle réelle (stage en entreprise) sur la mise en œuvre des techniques d'entretien et de nettoyage

NOM DU CERTIFICATEUR

CONSEIL NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

15-11-2023

INDICATEURS DE RESULTAT DE CETTE FORMATION

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38291>

LIEU DE FORMATION

Éco-Campus Provence Formation - Thalatherm

445 rue Gabriel Besson

04220 Sainte-Tulle



PERSONNE À CONTACTER

Sylvie JAMBU /Christelle DURAND

04 92 77 66 36 / 07 71 05 64 36

infos@formation-thalatherm.com